



CONSEIL MUNICIPAL PROCES-VERBAL DE SEANCE

Séance du 09 juin 2023 à 20 heures 00 minutes
à la Mairie

Quorum : 6

Présents :

M. BIEHLER Josselin , M. BOGARD DENIS, M. BORD Michael, M. CHENOT TONY, M. COLLIGNON DANIEL, M. FLABAT PATRICK, M. ORDITZ Jackie, Mme SCHNEIDER AGNES

Procuration(s) :

Absent(s) :

M. MOMPEURT BRUNO, Mme VIBERT Aline

Excusé(s) :

Secrétaire de séance : M. BIEHLER Josselin

Président de séance : M. CHENOT TONY

Procès-verbal transmis au contrôle de légalité le 12 juin 2023

Approbation du Procès-Verbal du 25/05/2023

Approuvé à l'unanimité.

Désignation du secrétaire de séance

Monsieur BIEHLER Josselin a été désigné comme secrétaire de séance.

20230609 01 - Désignation des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs

Vu le décret n° 2023-257 du 06 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu la circulaire préfectorale, Monsieur le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du Conseil Municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Messieurs Patrick FLABAT, Denis BOGARD, Josselin BIEHLER et Tony CHENOT. La présidence du bureau est assuré par ses soins.

Election du délégué

Les candidatures enregistrées : Monsieur Tony CHENOT

Monsieur le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 8
- bulletins blancs ou nuls : 0

- suffrages exprimés : 8
- majorité absolue : 5

A obtenu :

- Tony CHENOT : 8 voix

Ayant obtenu la majorité absolue, Monsieur Tony CHENOT est proclamé élu en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

Election des délégués suppléants

Les candidatures enregistrées : Messieurs Patrick FLABAT, Josselin BIEHLER et Michael BORD

Monsieur le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après l'enregistrement des signatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 8
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 8
- majorité absolue : 5

Ont obtenu :

- Patrick FLABAT : 8 voix (1er suppléant)
- Josselin BIEHLER : 8 voix (2ème suppléant)
- Michael BORD : 8 voix (3ème suppléant)

Ayant obtenu la majorité absolue, Messieurs Patrick FLABAT, Josselin BIEHLER et Michael BORD sont proclamés élus en qualité de délégués suppléants pour les élections sénatoriales.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Questions diverses

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 20h17.

Le Secrétaire de séance,
Josselin BIEHLER



Fait à ROYAUMEIX
Le Maire,
Tony CHENOT

